

INTRODUCTION.

LA collection des principaux Statuts et Règlements de Police maintenant en force dans la Cité de Montréal, a été faite sous la direction du Conseil de Ville, afin d'en répandre la circulation dans le public autant que possible. On observera que l'on n'y a pas suivi l'ordre dans lequel les Ordonnances ont été passées; que l'on a mis la forme originale purement technique et que l'on a tâché d'en rendre la collection aussi concise et facile que possible.

On a ajouté un appendice, contenant des extraits de certains Statuts Provinciaux et des Règlements qui concernent la Cité de Montréal.

Le court espace de temps qui s'est écoulé depuis l'existence de notre Corporation Municipale, et la multiplicité de sujets pour lesquels on a formé des Règlements tout-à-fait nouveaux, l'augmentation